



# Manuel d'instructions



## Bain marie électrique GN 2-1/1 commande sur le côté long VLPD 2120

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                         |          |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ</b>                                     | <b>3</b> |
| <b>2. DONNÉES TECHNIQUES</b>                                            | <b>3</b> |
| <b>3. EMPLACEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ</b>                                  | <b>3</b> |
| <b>4. MESURES DE SÉCURITÉ DU POINT DE VUE DE LA PROTECTION INCENDIE</b> | <b>3</b> |
| <b>5. INSTALLATION</b>                                                  | <b>4</b> |
| <b>6. CONNEXION DU CÂBLE ÉLECTRIQUE AU RÉSEAU</b>                       | <b>4</b> |
| <b>7. MODE D'EMPLOI</b>                                                 | <b>5</b> |
| <b>8. NETTOYAGE ET ENTRETIEN</b>                                        | <b>6</b> |

## 1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Décret du Ministère de santé. 38/21 Sb. Règlement 197/26/CE - Règlement REACH, 1935/24/CE - Règlement relatif au contact alimentaire.

Les produits répondent aux exigences du §26 de la loi n° 258/2 telle qu'en vigueur. Les produits répondent aux exigences de la directive RoHS 215/863/UE, 1/211, 517/214, 215/194, 215/195.

Attention, le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages directs ou indirects résultant d'une mauvaise installation, d'interventions ou de modifications inappropriées, d'un entretien insuffisant, d'une utilisation incorrecte, ou encore d'autres causes mentionnées dans les conditions générales de vente. Cet appareil est exclusivement destiné à un usage professionnel et doit être manipulé par des personnes qualifiées. Les parties qui ont été réglées et sécurisées par le fabricant ou un technicien agréé ne doivent pas être modifiées par l'utilisateur.

## 2. DONNÉES TECHNIQUES

L'étiquette de données techniques est située sur le panneau latéral ou arrière de l'appareil. Avant l'installation, étudiez le schéma de câblage et toutes les informations suivantes dans les instructions ci-jointes.

| Largeur nette [mm] | Profondeur nette [mm] | Hauteur nette [mm] | Poids net [kg] | Puissance électrique [kW] | Alimentation       |
|--------------------|-----------------------|--------------------|----------------|---------------------------|--------------------|
| 910                | 750                   | 905                | 39.00          | 1.400                     | 230 V / 1N - 50 Hz |

## 3. EMPLACEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ

Pour le bon fonctionnement et le placement de l'appareil, il est nécessaire de respecter toutes les normes prescrites suivantes pour le marché concerné. Déballiez l'appareil et vérifiez qu'il n'a pas été endommagé pendant le transport. Placez l'appareil sur une surface horizontale (dénivelé maximum jusqu'à 2°). Les petites irrégularités peuvent être nivelées avec des pieds réglables. Si l'appareil est placé de manière à être en contact avec les parois des meubles, ceux-ci doivent résister à une température allant jusqu'à 60°C. L'installation, le réglage, la mise en service doivent être effectués par une personne qualifiée et autorisée à effectuer de telles opérations, selon les normes en vigueur. L'appareil peut être installé individuellement ou en série avec d'autres appareils de notre fabrication. Une distance minimale de 10 cm doit être respectée par rapport aux matériaux inflammables. Dans ce cas, des aménagements appropriés doivent être prévus pour garantir une isolation thermique adéquate des parties inflammables. L'appareil doit être installé uniquement sur une surface ininflammable ou contre un mur ininflammable. **Les composants de l'appareil sécurisés par le fabricant ou son représentant ne doivent pas être modifiés par le personnel effectuant l'installation de l'appareil.**

## 4. MESURES DE SÉCURITÉ DU POINT DE VUE DE LA PROTECTION INCENDIE

- l'appareil ne peut être utilisé que par des adultes
- l'appareil peut être utilisé en toute sécurité conformément aux normes suivantes :  
Protection contre l'incendie dans les zones présentant un risque ou un danger particulier  
Protection contre les effets de la chaleur

- l'appareil doit être placé de manière à ce qu'il repose ou soit suspendu fermement sur une surface non combustible

Les objets contenant des substances inflammables ne doivent pas être placés sur l'appareil à une distance inférieure à une distance de sécurité de celui-ci (la plus petite distance entre l'appareil et les substances inflammables est de 10 cm).

Tableau : degré d'inflammabilité des matériaux de construction inclus dans st. inflammabilité des substances et produits

| Degré d'inflammabilité | Matériaux de construction                                  |
|------------------------|------------------------------------------------------------|
| A - ininflammable      | granit, grès, béton, brique, carreaux de céramique, plâtre |

| Degré d'inflammabilité      | Matériaux de construction                                                          |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| B - Difficile à inflammer   | Acumin, Héraclite, Lihnos, Itaver                                                  |
| C1 - hautement inflammable  | bois, bois dur, contreplaqué, papier dur, umakart                                  |
| C2 - modérément inflammable | panneaux de particules, solodur, panneaux de liège, caoutchouc, revêtements de sol |
| C3 - Facilement inflammable | panneaux en fibres de bois, polystyrène, polyuréthane, PVC                         |

- des informations sur le degré d'inflammabilité des matériaux de construction courants sont données dans le tableau ci-dessus. Les appareils doivent être installés de manière sécuritaire. Lors de l'installation, les règles de conception, de sécurité et d'hygiène pertinentes doivent également être respectées selon :
- sécurité incendie des appareils locaux et des sources de chaleur
- protection contre l'incendie dans les locaux présentant un risque ou un danger particulier
- protection contre les effets de la chaleur

## 5. INSTALLATION

**Important :** Le fabricant n'offre aucune garantie pour les défauts résultant d'une utilisation incorrecte, du non-respect des instructions contenues dans le manuel d'utilisation ci-joint et d'une mauvaise manipulation des appareils. L'installation, les modifications et les réparations des appareils pour grandes cuisines, ainsi que leur démontage en raison d'un possible dommage au raccordement de gaz, ne peuvent être effectués que sur la base d'un contrat de maintenance. Ce contrat peut être conclu avec un revendeur autorisé, tout en respectant les prescriptions techniques et les normes, ainsi que les règles concernant l'installation, l'alimentation électrique, le raccordement au gaz et la sécurité au travail. Instructions techniques d'installation et de réglage, à utiliser UNIQUEMENT par des techniciens spécialisés. Les instructions qui suivent se réfèrent à un technicien qualifié pour l'installation afin d'effectuer toutes les opérations de la manière la plus correcte et selon les normes en vigueur. Toute activité liée à la régulation, etc. doit être effectuée uniquement avec l'appareil déconnecté du réseau. S'il est nécessaire de maintenir l'appareil sous tension, il faut faire preuve de la plus grande prudence. Le type d'appareil pour l'évacuation est déclaré sur l'étiquette signalétique, il s'agit d'un appareil A1.

## 6. CONNEXION DU CÂBLE ÉLECTRIQUE AU RÉSEAU

Installation de l'alimentation électrique - cette alimentation doit être sécurisée séparément. Et ceci avec le disjoncteur correspondant du courant nominal en fonction de la puissance absorbée de l'appareil installé. Vérifiez la consommation électrique de l'appareil sur l'étiquette de production située sur le panneau arrière (ou sur le côté) de l'appareil. Le conducteur de terre connecté doit être plus long que les autres conducteurs. L'appareil doit être connecté directement au réseau, il est essentiel d'insérer un interrupteur entre l'appareil et le réseau, avec une distance minimale de 3 mm entre les contacts, conforme aux normes en vigueur et à la charge. Le conducteur de mise à la terre (jaune-vert) ne doit pas être interrompu par cet interrupteur. Si l'appareil est destiné à être connecté à une prise, il doit être branché au réseau uniquement si la prise dispose d'une protection adéquate. Dans tous les cas, le câble d'alimentation doit être placé de manière à ce qu'il n'atteigne en aucun point une température de 50 degrés supérieure à celle de l'environnement. Avant de connecter l'appareil au réseau, il faut d'abord s'assurer que :

- le disjoncteur d'alimentation et la distribution interne peuvent supporter la charge actuelle de l'appareil (voir étiquette matricielle)
- le tableau de distribution est équipé d'une mise à terre efficace conformément aux normes et aux conditions fixées par la loi
- la prise ou l'interrupteur de l'alimentation est facilement accessible depuis l'appareil
- L'alimentation électrique de l'appareil doit être réalisée dans un matériau résistant à l'huile

**Nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de ces normes et en cas de violation des principes ci-dessus. Avant la première utilisation, vous devez nettoyer l'appareil, voir chapitre net-**

**toyage et entretien. L'appareil doit être mis à la terre à l'aide d'une vis portant une marque de mise à la terre.**

- Ne branchez pas la prise d'alimentation dans la prise électrique et ne la retirez pas de la prise avec les mains mouillées ou en tirant sur le câble d'alimentation !
- N'utilisez pas de rallonges ni de prises multiples.
- **Le point de connexion du réseau doit avoir l'impédance maximale  $Z_{MAX} = 0,042 + j 0,026 \Omega$  pour les conducteurs de phase et  $0,028 + j 0,017 \Omega$  pour le conducteur neutre.**

## 7. MODE D'EMPLOI

Attention !

Avant d'utiliser l'appareil, il faut bien le laver avec de l'eau et du produit vaisselle, puis l'essuyer avec un chiffon humide imbibé d'eau propre.

Remplir l'appareil d'eau jusqu'à une hauteur maximale de 2 cm. Enclencher l'interrupteur principal (B), tourner le bouton de commande (A) de la position „0“ à la valeur souhaitée entre 30°C et 90°C. La mise en marche de l'appareil est signalée par un voyant dans l'interrupteur. Le voyant (C) est allumé lorsque les spirales de chaleur fonctionnent. Le voyant (C) s'éteint lorsque l'appareil est chauffé à la température programmée.

Pour éteindre l'appareil, tournez le bouton de commande (A) sur la position „0“ et placez l'interrupteur principal (B) sur la position „OFF“.

Vérifier constamment le niveau d'eau, ne jamais utiliser l'appareil sans eau. Utiliser l'appareil uniquement sous surveillance et avec l'équipement de bacs gastronomes approprié. Si les cuves individuelles ne sont pas entièrement équipées de bacs gastronomes, les espaces ouverts doivent être couverts par des couvercles de gastronomes pour éviter les fuites de chaleur et de vapeur. Dans chaque modèle, chaque cuve dispose d'une commande séparée.

En cas d'arrêt prolongé, débrancher le cordon d'alimentation (D) du secteur et le placer dans le logement prévu à cet effet sur le panneau du bain-marie.

Pour les modèles mobiles, les roues doivent être freinées une fois en place.

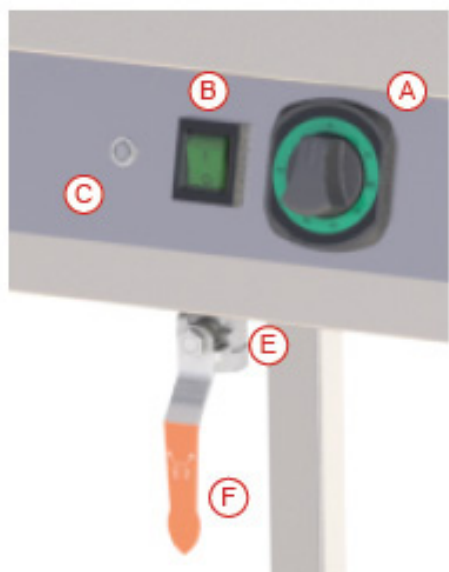
Pour les bains-marie fixes, il est nécessaire de les mettre à niveau à l'aide des pieds réglables.

Vidange de la cuve :

Vider la cuve lorsque l'eau est froide et que l'appareil est débranché.

Procéder comme suit:

L'utilisateur doit se munir d'un récipient approprié pour la vidange de l'eau du bain. Ce récipient doit être fabriqué dans un matériau résistant à la chaleur et doit être placé de manière à ce qu'il se trouve en dessous du tuyau d'évacuation de la cuve concernée et que l'eau n'éclabousse pas et ne présente donc pas de danger. Tournez le levier de commande du robinet en position ouverte pour vidanger l'eau de la baignoire. Vidangez la baignoire lorsque l'eau est froide.



- A) Bouton de réglage
- B) Interrupteur principal de l'éclairage
- C) Voyant orange – température atteinte
- D) Vanne de vidange
- E) Levier de commande de la vanne



Remarque: Sur le modèle CSH, les commandes du chauffage de l'espace de rangement sont toujours situées à l'extrême droite. La procédure d'utilisation est identique à celle du chauffage du bac gastronomique.

## 8. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Il est recommandé de faire vérifier l'appareil par un service professionnel au moins une fois par an. Toutes les interventions sur l'appareil ne peuvent être effectuées que par une personne qualifiée et autorisée à effectuer de telles actions. **ATTENTION !** L'appareil ne doit pas être nettoyé avec de l'eau directe ou sous pression. Nettoyez l'appareil quotidiennement. Un entretien quotidien prolonge la durée de vie et l'efficacité de l'appareil. Toujours couper l'alimentation principale de l'appareil avant de le nettoyer. Lavez les parties en inox avec un chiffon humide et du détergent sans particules abrasives et séchez-les soigneusement. Ne pas utiliser de produits de nettoyage abrasifs ou corrosifs. Attention ! Avant d'utiliser l'appareil, il est nécessaire de retirer les films protecteurs de toute la surface, puis de le laver soigneusement avec de l'eau et du détergent à vaisselle, puis essuyez-le avec un chiffon humide. **AVERTISSEMENT** La garantie ne couvre pas les pièces d'usure soumises à l'usure normale (joints en caoutchouc, ampoules, pièces en verre et en plastique, etc.). La garantie ne s'applique pas non plus à l'appareil si l'installation n'a pas été effectuée conformément au manuel – par un technicien autorisé et selon les normes applicables, et si l'appareil a été manipulé de manière incorrecte (interventions internes, etc.) ou utilisé par du personnel non formé et en contradiction avec les instructions d'utilisation. De plus, la garantie ne couvre pas les dommages causés par des influences naturelles ou toute autre intervention extérieure. **Un contrôle par un service agréé est nécessaire 2 fois par an. Les emballages de transport et l'appareil en fin de vie doivent être remis au recyclage, conformément aux réglementations relatives à la gestion des déchets et des déchets dangereux.**